Physionomie de la Chambre

Les députés ont si peu l'habitude de siéger le mercredi que la plupart d'entre eux ont oublié de rentrer à Paris et que le débat sur les boissons a repris devant une salle aux trois quarts vide.

Ceux qui, esclaves du devoir, avaient réintégré le Palais des Lois somnolaient à leur banc, écrasés par la chaleur et n'écoutant que vaguement ce qui vaguement ce qui se débitait à la tribune.

De temps en temps, un éclat de voix ou un coup de poing appliqué plus fort que les autres sur le comptoir aux harangues venait réveiller pour un instant les dormeurs, puis le calme renaissait plus complet, plus profond qu'auparavant.

Sur les cinq orateurs qui ont pris la parole dans cette séance, quatre ont défendu le privilège des bouilleurs de cru. M. Dupan comme M. Krantz, M. Gustave Rivet comme M. Trouillot se sont élevés contre la partie du projet qui a pour but de supprimer ce privilège, au moins dans ce qu'il a d'abusif. Ils acceptent tout dans la réforme, sauf cela, mais c'est là précisément qu'est le nœud de la question, et si l'on ne touche pas au privilège des bouilleurs la réforme ne se fera pas. Seul, M. Pichon s'est prononcé pour la suppression du privilège.

Il a eu toutes les peines du monde à développer sa thèse tant les partisans des bouilleurs faisaient de tapage. On compte que la discussion générale occupera encore deux séances. La véritable bataille s'engagera la semaine prochaine à propos des amendements et des contre projets.

VOYAGE PRÉSIDENTIEL

Bordeaux, 5 juin. — C'est à la Bourse, au milieu d'une cohue énorme, sous une pluie violente, que de 3 heures 1|2 à 5 heures, M. Félix Faure a visité l'Exposition.

Le service d'ordre avait été organisé avec une telle rigueur que le ministre de l'intérieur celui de la justice et les officiers de la maison militaire du Président de la République, M. le Gall, etc., se sont vu refuser l'accès des différentes galeries par M. Félix Faure, alors que ces mêmes galeries étaient déjà envahies par *des personnes qui n'avaient guère droit à entrer*. Aussi ces mesures d'ordre n'ont-elles provoqué que du désordre.

Chaque fois que le président avait pénétré dans une galerie, on barrait la route derrière lui et le cortège avait toutes les peines du monde à entrer à sa suite. A noter la remise au nom de la section belge, par le commissaire général de cette section, d'un fusil, sur le canon duquel était frappé par un procédé peu connu le nom du chef de l'Etat. Le parcours des divers bâtiments de l'Exposition terminé, M. Félix Faure est remonté dans son landau pour rentrer à la préfecture, qu'il a quittée à 7 heures et demie pour se rendre au banquet, à la Bourse, offert par la chambre de commerce.

Au dessert le président de la Chambre de commerce lit un discours où il déclare que le commerce bordelais a vu appeler aux suprêmes fonctions de l'Etat, avec un sentiment d'orgueil, le négociant qui, par son intelligence et son honorabilité a su mériter l'estime des représentants du pays. Il rappelle ensuite l'utilité des traités de commerce et en souhaite le prompt rétablissement.

Il termine en levant son verre au président de la République.

LE PRÉSIDENT DU SÉNAT

Paris, 5 juin. — Le *Courrier du Soir* assure que M. Challemel-Lacour songe à se désister de ses hautes fonctions en raison de son état de santé.

M. ROUVIER

Paris, 5 juin. — *Il est absolument inexact, comme l'affirment certains journaux, que M. Rouvier songe à résilier son mandat.* Tout au plus abandonnera-t-il toute intervention active dans le parlement et acceptera-t-il les hautes fonctions qui lui sont offertes par une société financière très considérable.

LE CONGRÈS DES MINEURS

Paris, 5 juin. — A dix heures, ce matin, la séance a été ouverte. La présidence a été dévolue à M. Woods, délégué anglais, qui a appris au congrès qu'un accident survenu dans une mine en Ecosse venait de coûter la vie à plusieurs ouvriers. A la suite de cette déclaration, le congrès vote la résolution suivante :

« Le congrès déplore profondément le triste accident qui vient de se produire en Ecosse et a causé la mort de neuf mineurs.

» Il espère qu'une enquête publique aura lieu sur les causes de cet accident. »

M. Smelly, délégué anglais, prend la parole pour démontrer les difficultés d'une entente internationale relativement à la production du charbon. Il dit que, dans tous les pays miniers, l'extraction n'est faite ni au bénéfice du public, *ni au bénéfice des ouvriers*, mais seulement au bénéfice des capitalistes. Tant que la classe ouvrière ne s'unira pas, la classe capitaliste augmentera son bien-être au détriment du public.

La seule solution est, *ajoute-t-il*, la nationalisation des mines.

Comme plusieurs délégués veulent répondre, le président M. Woods, leur rappelle que, d'après l'article 9 du règlement du congrès, un délégué par puissance seulement peut prendre la parole sur la question à l'ordre du jour, afin de ne pas éterniser la discussion.

Le tour de parole échéant au délégué allemand, celui-ci cède son tour à M. Basly.

Le député du Pas-de-Calais s'élève contre le renvoi du projet Lewy à la commission d'affaires, mesure préconisée par les Anglais.

Il démontre qu'il est urgent de prendre des mesures pour combattre la surproduction, qui peu à peu abaisse les salaires sans diminuer les prix de vente.

M. Basly a parcouru les rapports documentés que M. Bart, membre du Parlement anglais, a dressés à la suite du dernier congrès, et il y trouve la même conclusion à la surproduction.

Chiffres en mains, il démontre qu'en Angleterre l'extraction du charbon donne une plus-value de 37 millions de tonnes sur la consommation.

En Allemagne, cette plus-value est de six millions de tonnes, et en Belgique elle est de 5 millions de tonnes. En France, au contraire, on constate une moins-value de dix millions.

L'orateur se range à l'avis de M. Smelly, le délégué anglais, quant aux bénéfices réalisés par les Compagnies et, à ce propos, il cite les actions des mines de Bully-Grenay qui, émises à 1,000 francs, valent aujourd'hui 12,000 francs; celles de Nœux, émises à 1,000, valant aujourd'hui 17,250 francs; celles de Lens, émises à 300 francs, valant actuellement 32,000 francs.

Pour lui on obtiendra le maintien des salaires, à défaut d'augmentation, en réglementant la surproduction. Et il faudra bien en arriver là, car pour les mines aussi bien que pour n'importe quelle industrie, l'ouvrier souffre de cet état de choses qu'on pourrait appeler la crise du trop de tout.

M. Basly dit en terminant qu'il est difficile de prévoir l'époque à laquelle on pourra obtenir la nationalisation des mines qui ne pourra s'obtenir, ajoute-t-il, que par un acte *révolutionnaire. En attendant ce jour, il* faut prendre le projet Lewy, même avec ses imperfections.

La séance est levée à midi un quart.

LES CHEMINS DE FER DU SUD

Tulle, 5 juin. — Une perquisition a été faite chez M. Chassin, *ancien banquier, récemment* employé par M. Flory, pour les comptes des Chemins de fer du Sud. Les papiers saisis ont été envoyés au parquet de la Seine.

Nouvelles Étrangères

Le drame de Madrid

L'exécution du coupable

Madrid, 5 juin. — Le capitaine Clavijo a été fusillé ce matin à sept heures. Le capitaine a été très courageux.

L'état du général Primo Rivera s'améliore.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

VILLE DE PARIS 1886

Le numéro 49,855 gagne 100.000 fr.

Le numéro 239,350 gagne 50,000 fr.

Les numéros 321,859 — 571,510 — 194,683 — 367,678 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 29,693 — 682 070 — 352,492 — 182,833 gagnent chacun 5,000 fr.

Quarante autres numéros gagnent chacun 1,000 fr.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations communales de 500 fr. 2,60 et 3 0|0 1879

Le numéro 30.863 gagne 100.000 fr.

Le numéro 629.956 gagne 25.000 fr.

Les numéros 275.947 — 697.130 — 275.582 — 500.826 — 533.021 — 788.742 gagnent chacun 5.000 fr.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Obligations communales de 500 francs 3 0|0 1880

Le numéro 744,930 gagne 100,000 fr.

Le numéro 629,972 gagne 25.000 fr.

Les numéros 161,796 — 234,455 — 785,458 — 590,078 — 745,921 — 427,084 gagnent chacun 5,000 fr.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations communales de 400 francs 3 0|0 1891

Le numéro 48,429 gagne 100,000 francs.

Le numéro 938 222 gagne 10,000 francs.

Le numéro 589,024 gagne 5,000 francs.

Vingt numéros gagnent chacun 1,000 francs.

DERNIÈRE HEURE

La question arménienne

Londres, 5 juin. — L'Angleterre, la France et la Russie ont présenté à la Porte un projet de réformes à introduire en Arménie pour y empêcher la persécution et les massacres des chrétiens. Le sultan a remis sa réponse à l'ambassadeur d'Angleterre; elle contiendrait une acceptation partielle du projet des puissances.

Londres. — Une activité fiévreuse règne au ministère des affaires étrangères. D'importantes dépêches sont envoyées par sir Philip Currie, ambassadeur, à Constantinople.

Une note semi-officieuse s'exprime ainsi :

« Il est parfaitement exact, que la réponse faite par la Porte, à la note commune de l'Angleterre, de la France et de la Russe et demandant l'établissement du contrôle des puissances signataires sur l'Arménie, est tout à fait insuffisante. On croit que la rédaction de cette réponse a été calculée de façon à gagner du temps. Le sultan, en effet, demeure inabordable.

Les trois puissances vont maintenant présenter une note plus énergique qui sera probablement appuyée par une démonstration navale.

La *Saint-James Gazett*, dans un article intitulé « Est-ce la guerre? » dit : « Si nous en croyons les communiqués officiels et diplomatiques nous devons être (nous ne disons pas nous sommes) à la veille d'une guerre de concert avec une puissance qui dans le cas de difficultés dans la Méditerannée pourrait nous aider avec une armée de premier ordre de 100.000 hommes. Nous allons présenter un ultimatum à Constantinople qui, dans le cas où il serait rejeté, doit logiquement être suivi par des opérations de guerre. »

La plupart des autres journaux tiennent un langage à peu près aussi belliqueux.

Chronique du Sport

Le Sport nautique de Lille nous communique le programme du « Sport Campagne » du 9 juin.

Déjà l'an dernier une réunion de ce genre avait obtenu un succès des plus marqués. Sans crainte de nous tromper nous pouvons affirmer que nombreux seront les sportmen qui y prendront part.

Voici le programme :

Huit heures et demie. — Départ du garage : En bateaux (se constituer en équipes); à vélo en voiture (à l'écot).

Dix heures. — Arrivée à la Clairière des armes : Poule à l'épée de combat.

Onze heures. — Concours de natation et sauvetage : Plongeon, vitesse, sauvetage.

Midi. — Déjeuner sur l'herbe : Pique-Nique (se grouper), chansons, monologues, divers.

Deux heures. — *Carrousel à vélo : Course de* lenteur à vélo.

Trois heures. — Régates à l'aviron : Quatre rameurs, deux rameurs, Skiff.

Six heures. — Retour au garage du Sport nautique : distribution des prix.

Chronique Régionale

LA MORT de la sœur de M. Ribot

Le parquet de Boulogne est descendu mercredi matin par le train de dix heures à Calais et a été reçu à la gare par M. Dewavrin, maire.

Les magistrats se sont aussitôt rendus sur les lieux de l'accident afin de procéder à une enquête.

Mme Ribot, femme du président du Conseil des ministres et son fils sont arrivés à midi.

Les obsèques de Mme Lambert seront célébrées vendredi à dix heures et demie en l'église Notre-Dame.

Les funérailles de l'amiral Fleuriais

Mercredi matin ont eu lieu à Brest le funérailles de notre compatriote l'amiral Fleuriais.

Les troupes étaient placées sous les ordres du général Pernot.

L'affluence était considérable. Avant la levée du corps, l'archiduc Charles-Etienne est arrivé, accompagné des princes de Saxe-Cobourg et de Lichtenstein et des officiers d'état-major de la division autrichienne.

Les états-majors de la corvette danoise *Dagmar* et de la frégate norvégienne *Nordapernens* y assistaient. Les officiers étrangers y assistaient en grande tenue.

L'amiral Barréra, préfet maritime, s'est avancé au devant de l'archiduc Charles-Etienne et lui a souhaité la bienvenue. Il l'a prié de prendre place à sa droite.

Le deuil était conduit par l'amiral Barrera, préfet maritime, ayant à sa droite l'archiduc Charles-Etienne et à sa gauche l'amiral Fournier.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Saint-Louis. Après cette cérémonie, le cortège s'est *dirigé vers la gare où l'amiral Barréra a prononcé quelques mots d'adieu*.

Le corps de l'amiral Fleuriais est parti pour Cambrai. Parmi les nombreuses couronnes, se trouvait une immense couronne de fleurs de deux mètres de diamètre, offerte par l'archiduc Charles-Etienne et portée par deux marins autrichiens.

NOS REPRÉSENTANTS

La médaille de 1870

MM. Hayez, le général Iung et plusieurs de leurs collègues proposent l'amendement suivant au projet relatif à la construction d'un monument en l'honneur des morts de la Défense nationale.

Article additionnel, — En souvenir de la fondation de ce monument, une médaille de bronze sera frappée pour être attribuée à tous les anciens combattants de la guerre de 1870 ayant figuré devant l'ennemi.

Société des Agriculteurs du Nord

La Société des Agriculteurs du Nord *a renouvelé* mercredi son bureau pour la période 1895-96.

Il est composé comme suit :

Président. — M. Emile Davaine, cultivateur à Saint-Amand.

Vice-présidents. — Avesnes : M. Boulangé, cultivateur à Salesches.

Cambrai : M. Herbet, cultivateur à Haynecourt.

Douai : M. Louis Maniez, cultivateur à Raimbeaucourt.

Dunkerque : M. Stévenoot, cultivateur à Armbouts-Cappel.

Hazebrouck : M. Desmarescaux, cultivateur à Caestre.

Lille : MM. Potié, cultivateur à Haubourdin; Paul Lepeuple, cultivateur à Bersée.

Valenciennes : M. Coquelle, cultivateur à Mastaing.

Section étrangère : M. Hanicotte, distillateur à Béthune.

Secrétaire général. — M. Dubernard, de Lille.

Secrétaire archiviste. — M. Laden, cultivateur à Seclin.

Secrétaire adjoint. — M. Triquet, cultivateur à Loon-Plage.

Trésorier. — M. Deleporte-Bayart, à Roubaix.

Conservateur du matériel. — M. Jolivet père, à Lomme.

Le procès-verbal qui paraîtra dimanche fera *connaître le nombre de voix obtenues*, ainsi que le nombre des votants.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ligue républicaine

La Ligue républicaine réunie en assemblée générale, mardi soir, 4 juin, avait a son ordre du jour :

1. *Exposé de la situation financière;*
2. *Rapport du comité électoral;*
3. *Renouvellement du Bureau.*

Après l'exposé de la situation financière, le secrétaire, M. Clément Durant, donne lecture du rapport suivant au nom du Comité électoral de la Ligue.

Messieurs,

Dans l'assemblée générale du 5 février dernier, vous avez chargé un comité composé de onze membres de s'occuper des prochaines élections cantonales.

Ce comité a tenu quatre réunions dans lesquelles ont été prises diverses résolutions que nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation; vis-à-vis du péril collectiviste il est nécessaire de faire des concessions pour réunir en un seul faisceau tous les citoyens désireux d'infliger un échec à ceux qui prennent leur mot d'ordre à Paris pour administrer la ville de Roubaix et ne s'occupent pas plus des républicains que s'ils n'existaient pas.

Ces concessions à notre avis peuvent et doivent porter sur les questions de personnes tout en sauvegardant les principes.

Volontiers, ceux qui sont à la tête du parti républicain, et ceux qui sont à la tête de la ligue républicaine

Volontiers, ceux qui ont rempli ou brigué des *mandats électifs renoncent à la candidature aux* prochaines élections cantonales pour faciliter une union capable de nous donner la victoire.

Mais à côté du péril collectiviste, il y en a un autre, le péril clérical, vis à vis duquel une vigilance de tous les instants est nécessaire.

Ceux qui consentent à rester dans le rang, ont le droit et le devoir d'exiger de ceux qui ont l'ambition de nous représenter, des garanties que les conquêtes de la République ne sont pas menacées.

C'est en nous basant sur ces considérations générales, qu'après de longues et laborieuses discussions, nous avons pris les résolutions suivantes : La ligue soutiendra toutes candidatures aux élections cantonales, de citoyens n'ayant jamais combattu la République, ni défendu le boulangisme, dont le passé ne peut prêter à aucune équivoque, et qui s'engageront publiquement à défendre la République et les lois républicaines.

Dans le cas où les candidats qui seront présentés ne lui donnent pas ces garanties, la Ligue choisira des candidats et luttera avec ses propres forces, estimant que subir un échec en défendant son drapeau est plus honorable qu'une victoire en sacrifiant ses principes.

Tel est, messieurs, le résumé du travail fait par votre comité; à vous de nous dire si vous partagez notre avis, nous n'avons fait, du reste, que suivre le programme de la Ligue aux élections municipales de 1892, aux élections cantonales de la même année et aux élections législatives de 1893.

Pour le comité :
Le secrétaire,
C. DURANT.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau :

Tous les membres de l'ancien bureau ayant déclaré ne vouloir plus continuer leurs fonctions le nouveau bureau a été constitué comme suit :

Président, M. Charles Géronne;

Vice-Présidents : MM. Edouard Catteau et Jules Lerouge;

Secrétaire : M. Alexandre Toulet;

Trésorier : M. Edouard Debuchy.

M. le docteur Largillière, ancien président installe le nouveau bureau puis M. Ch. Gerome le nouveau président, prononce une allocution dont voici le résumé :

Messieurs,

Je n'ai accepté la tâche que vous m'imposez que sur la déclaration formelle de mon prédécesseur qu'il n'accepterait plus cette fonction.

Qu'il me soit permis de remercier les membres du précédent bureau du zèle et du dévouement qu'ils ont montrés dans l'exercice de leurs fonctions.

Toujours ils ont défendu la République je suivrai leurs traces, vous trouverez en moi un homme désirant réunir autour de lui tous les républicains à quelque nuance qu'ils appartiennent. La ligne de conduite que je préconiserai et que je défendrai sera nettement républicaine et anti-cléricale. Jamais je n'irai à droite estimant que le devoir d'un républicain vraiment progressiste est d'aller toujours à gauche.

Ne pas avancer, c'est reculer.

Toujours en avant.

Ni collectiviste, ni clérical, mais socialiste dans le sens légal du mot, c'est-à-dire partisan de l'émancipation ouvrière, par l'association, la coopération, le développement des syndicats, l'étude des lois pouvant améliorer le sort de la masse et particulièrement la loi sur la retraite des vieux travailleurs.

Je compte sur l'appui de tous les républicains pour m'aider dans la tâche qui m'est imposée et faire de la bonne besogne républicaine.

Après cette allocution, il a été décidé que la Ligue se réunirait en assemblée générale le lundi 10 juin pour s'occuper des candidatures aux élections cantonales prochaines.

La loi d'accroissement et le clergé de Saint-Martin

Les prêtres du décanat de Saint-Martin *n'ont pas voulu rester en arrière et collectivement* ils viennent d'adresser une lettre à M. Sonnois, archevêque de Cambrai, dans laquelle ils le félicitent de « sa noble réponse au ministre des cultes ». Ils déclarent en outre être « heureux et fiers de l'attitude de leur archevêque ».

Décidément, il nous paraît qu'il est plus que temps de mettre un frein à l'arrogance et aux allures d'indépendance du clergé.

Messieurs les prêtres oublient trop volontiers, quand il faut obéir, qu'ils sont fonctionnaires, ils l'oublient moins quand arrive l'heure de palper le traitement que bénévolement leur sert l'Etat, pour l'insulter en retour dans la personne de ses représentants.

Notre République que ces messieurs les curés disent si volontiers intolérante est bien par trop bonne de supporter aussi longtemps *les velléités de révolte de ces enfroqués.* En fait d'indépendance, notre gouvernement en laisse bien trop à des hommes qu'il paie et qui se font un devoir de le dénigrer.

La petite impertinence de nos curés mérite une leçon et si leur archevêque qui flatté de l'encens que ses minuscules subalternes lui brûlent ne veut pas agir, que le gouvernement de la République prenne sur lui le soin de se faire respecter, il trouvera chez nous une approbation unanime.

Le port du viatique

C'est avec un ensemble remarquable, mais bien peu digne de ceux qui se parent du titre de ministres de paix, que les membres du clergé de Roubaix ont décidé de lutter contre l'arrêté municipal défendant le port ostensible du viatique.

Il ne se passe pas de jours sans que de ce fait une contravention soit dressée à un vicaire quelconque. L'arrêt est pour eux lettre morte, ils s'en fichent comme d'une guigne et se considérant comme au-dessus de la loi et des règlements, ils continuent à promener le viatique dans les rues, avec la pompe défendue.

L'exemple est d'autant plus déplorable qu'il nous vient de ceux dont la mission semble devoir être de prêcher la concorde et la paix et qui ont tout l'air de pousser à la guerre.

Bravant avec un sans façon digne d'une autre époque l'autorité municipale, ils semblent narguer avec joie une police impuissante à leur rappeler que le premier devoir d'un Français et surtout d'un prêtre est de respecter la loi.

Si tous ceux qu'un arrêté municipal gêne en faisaient autant, la cour du roi Pétaud ne serait que l'ordre à côté de l'anarchie roubaisienne.

Il y a là une situation des plus fausses qu'il importe de faire cesser.

Si la municipalité est impuissante à faire respecter un arrêté de son maire, qu'elle en demande le retrait, sinon que le maire agisse dans la plénitude de ses fonctions et de ses pouvoirs pour faire respecter, aussi bien par le clergé que par les autres citoyens un arrêté qu'il a jugé utile de prendre.

Il ne faut pas que quiconque puisse jouer avec la loi. *Si l'arrêté est illégal*, qu'on le retire; s'il est légal, que par tous les moyens légaux on le fasse appliquer.

Les succès de la « Roubaisienne »

Nous complétons les renseignements donnés hier sur les résultats obtenus au Havre par la section de concours de la Société municipale de gymnastique la *Roubaisienne.*

1er prix de mouvements spéc aux avec et sans engins. — 1er prix de pyramides. — 1er prix cheval à arçons. — 2e prix de section. — 2e prix de courses et sauts réunis.

Concours individuel aux agrès :

2e prix, Albert Lecomte — 5e, Henri Vergin — 8e, Carlos Roussé, (sur 8 prix décernés).

Concours individuel de saut à la perche 1er prix, Salomon Hohr — 2e, René Brunin — 4e, Louis Vanhalewyn — 5e, Carlos Roussé, (sur 8 prix décernés).

A l'issue de ce concours, le jury a rappelé les gymnastes de la *Roubaisienne* pour les féliciter publiquement sur leur magnifique travail.

Le premier prix de section a été emporté par la société *la Vaillante*, de Clichy, cette circonstance a fait que malgré les brillants succès de la *Roubaisienne*, son comité avait décidé de ne pas accepter de réception officielle et de s'en tenir à une réception toute intime.

C'est par suite *d'une erreur restée inexpliquée*, que cette réception avait été annoncée par la presse locale, d'un côté la correspondance manquée hier soir à Rouen laissait ignorer au Comité l'heure exacte de la rentrée des gymnastes.

***

Hier, vers 7 heures 1|2 du soir, une foule évaluée à 5000 personnes se portait vers la gare où elle croyait pouvoir trouver les gymnastes vainqueurs de la *Roubaisienne*. Malheureusement cette foule a été déçue. Aucune réception n'avait été préparée et cela, paraît-il de la faute des comités de la Société.

Nous avons vu plusieurs anciens gymnastes de la *Roubaisienne* et en faisant encore partie, pleurer en voyant cette triste réception. Pourtant les 24 vaillants gymnastes qui se *sont rendus au concours du Havre, représentant* la Société la *Roubaisienne*, ont fait leur devoir. Pourquoi ne leur a-t-on pas fait de réception?

La grève Motte et Delescluse frères

La grève des ouvriers rameurs de la fabrique Motte, Delescluse et Cie, est toujours au même point. Trois nouveaux ouvriers ont été embauchés, ce qui porte le nombre des grévistes à dix-huit.

Le Vélodrome Roubaisien

C'est chose faite. Les cyclistes de notre ville auront dans quelques jours un Vélodrome fort bien approprié.

L'inauguration en sera faite dimanche prochain.

Situé sur le territoire de Croix, en face du Club hippique, il est d'un accès facile par le parc de Barbieux qui, par le passage fréquent des vélocipédistes, aura ainsi un plus grand mouvement.

Pendant les quelques jours de la ducasse de Croix, bon nombre de promeneurs sont allés se rendre compte, avec une curiosité évidente, de ce que sera *notre vélodrome*, et beaucoup se sont donné rendez-vous pour la première réunion cycliste.

Arrestation pour vol

Hier matin, un sieur Ferdinand Vandeville, 40 ans, ancien douanier, demeurant au Petit Paris à Wattrelos, entrant à l'estaminet tenu par Mme Rounet, cabaretière rue des Arts 242, et y prenait une consommation.

Profitant d'un instant pendant lequel la cabaretière était à la cuisine, Vandeville s'empara d'une certaine somme déposée dans le comptoir.

Le voleur ayant été pris en flagrant délit a été mis en état d'arrestation.

Les sociétés qui naissent

Par arrêté préfectoral, les sociétés suivantes ont reçu l'autorisation de se former.

1° L'Union Symphonique, chez M. Pète, à l'Hôtel du Cerf, rue du Collège, 21.

2° Les Sans-Gêne, société de bouleurs, établie chez M. Vandecrux, cabaretier boulevard de Metz.

3° Le Vélo-Sport Roubaisien établi chez M. Noclain, boulevard Gambetta, 54.

4° Les Chevaliers de la Fourchette, chez M. Auguste Bonduel, cabaretier, rue de la Vigne, 83.

Photographie
J. QUEQUIN
97, Rue du Moulin, ROUBAIX.

Noble colère

Comme Caton l'ancien répétait sans relâche :
« Sus aux Carthaginois ! *Delenda Carthago !* »
Ainsi, mauvais savons, contre vous je me fâche;
Je ne veux employer que l'excellent Congo.
H. de la P., d'Angers, au savonnier Vaissier.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 98

LES DRAMES DE LA PAIX

PANTALON ROUGE

CINQUIÈME PARTIE

Le grand-père

Alors il place sa main devant l'organe si délicat en écartant un peu les doigts pour tamiser la lumière.

Peu à peu, l'œil devient plus fort, reprend une partie de ses fonctions... La paupière s'abaisse et se relève...

Et il voit, il voit!

Et sa première pensée est un mot de gratitude.

— Oh! mon Dieu! mon Dieu.

Certes, il ne voit pas comme autrefois. Loin de lui, tout est vague, tout est trouble, tout s'enveloppe de brouillard.

Mais que lui importe...

Près de lui, les moindres choses sont claires, nettes, détachées.

Voici des arbres, voici des champs. Voici des herbes brûlées par les gelées et voici des moissons qui, semées l'automne, attendent le soleil printanier pour reverdir... Voici un ruisseau qu'il entendait tout à l'heure! Il le voit, maintenant!! Cet arbre-là, c'est un chêne! Et cet autre, un orme! Et cet autre, un bouleau!... Et dans ce hêtre, cette petite bête rousse, si agile, si vive, si gaie, un écureuil!!... Et par dessus les arbres, des oiseaux qu'il entendait, et qu'il voit aussi, des corbeaux, des geais, des pies et des tout petits qui voletaient dans les buissons, presque à ses pieds, dans la joie de cette après-midi ensoleillée.

Là-bas, le château de l'Epinière, derrière ce bois...

Il se dirige là, d'un pas ferme... droit, sans chanceler...

La vive douleur de son crâne s'est apaisée. Elle est supportable. Tout à l'heure, sans *doute, il n'y paraîtra plus.*

Il traverse le bois.

Il est devant la grille de l'Epinière.

Il n'a rencontré personne...

Et le château, même, paraît désert.

De fait, il le sera le soir même. Karl et sa mère sont à Paris depuis quelques jours avec les domestiques. Guillaume est revenu le matin pour régler quelques affaires avec des fermiers et il n'a amené avec lui, pour compagne de voyage, que Magda.

Guillaume et Magda repartent le soir même.

Si Lavidry avait attendu au lendemain, il n'eût trouvé à l'Epinière personne qui lui *répondît.*

Et le garde, dont le chalet était à deux cents mètres du château, eût été seul à lui apprendre le départ de ses maîtres.

Comme il ne rencontre aucun domestique dans le jardin, *il longe les massifs*, se dirige vers la maison dont la porte, en haut du perron, est ouverte.

Son pas n'a point changé, ne s'est point affaibli.

Toujours aussi ferme et toujours aussi solide.

Et, la paupière baissée, comme pour ne pas se distraire et fatiguer son regard de tous ces jolis paysages *qu'il eût voulu admirer, il n'a point détourné la tête* une seule fois, allant droit son chemin... allant droit vers le châtiment qu'il apportait à l'imposteur.

S'il s'était retourné, il eût vu, pourtant, une ombre noire qui, à distance, le suivait en se cachant.

L'ombre de Marthe!

Marthe avait rencontré A-Kim, sans que celui-ci la vît, au moment où l'Annamite, avec son maître était sorti du pavillon.

Elle n'en conçut aucune inquiétude.

Mais lorsque A-Kim revint seul, Marthe l'interrogea.

Ce fut ainsi, A-Kim n'avait aucune raison de mentir, qu'elle apprit que son père avait voulu rester seul.

A-Kim, fidèlement, rapportait toutes les questions de l'infirme.

Et elle se dit, car cela apparut à son esprit, clairement :

— *Il veut aller à l'Epinière!*

Alors, elle avait couru vers le châtaignier où A-Kim avait laissé Lavidry, Peut-être arriverait elle à temps! Peut-être son père ne serait-il point parti? Elle l'arrêterait! Elle lui ferait entendre raison!!

Le banc était désert...

Et au loin, sur le chemin, à travers champs, un homme marchait appuyé sur sa canne, se dirigeant vers le château, un homme qu'elle reconnut tout de suite, son père!

— Je ne me suis pas trompée!... mon Dieu!

Et elle se hâte! Elle veut le rejoindre!

Tout d'abord elle court.

Puis, sa course devient plus lente...

Tout à coup, même, elle s'arrêta...

Elle appuie les mains sur son front que brûle la fièvre.

Car elle se dit :

— Lui seul peut sauver son général!... Dieu a mis la main dans tous ces événements pour les conduire à sa guise... Mon père sait tout. Ai-je le droit de l'empêcher?... Lui seul peut châtier... Puis-je être un obstacle à ce châtiment?

Et voilà pourquoi, sans se faire voir, prenant même des précautions pour que Lavidry, *s'il se retournait, ne l'aperçût point*, elle le suivit en se cachant dans les broussailles, derrière les arbres et derrière les haies... jusqu'à l'Epinière...

Elle voulait veiller sur lui, quand même.

De la part de Winter, est-ce que tout n'était pas à craindre?

Mais il y aurait bien un moment où elle le perdrait de vue, celui où il entrerait au château.

Et, en effet, Lavidry venait de monter le perron.

Alors Marthe eut un long frisson, son cœur se serra. Elle eut le pressentiment d'un malheur très grand, terrible, d'une catastrophe qu'elle aurait pu empêcher.

A présent, il était trop tard.

Elle se laissa tomber derrière une charmille, anéantie, joignit les mains et essaya de prier sans y réussir.

Au premier étage de l'Epinière, une fenêtre s'ouvrit à cette minute-là, et la pâle et douce figure de Madga vint s'y encadrer. Les yeux de la jeune fille errèrent dans le jardin, vers la campagne, vers Fontenailles où était son cœur, puis se reportèrent, mélancoliques, sur les massifs dénudés des pelouses.

Magda vit Marthe agenouillée.

Et le même regard, tout à coup, embrassant les massifs et la cour tout entière, rencontra Lavidry qui montait le perron.

Comme si elle avait compris, — qui sait? — la jeune fille eut un geste d'angoisse...

Et ses yeux, effarée, contemplèrent alternativement ces deux visages tragiques du père et de la fille, le premier exprimant l'énergie *froide et résolue, le second l'épouvante.*

Puis, lentement, avec précaution, la fenêtre se referma et la façade du chateau redevint morte.

Lavidry, en haut du perron, entrait.

Il traversa le vestibule dallé où ses pas résonnaient comme dans la solitude d'une église.

Et soudain il se trouve, au pied de l'escalier, en face d'un colosse aux larges épaules, à la taille épaisse, dont la longue barbe blonde et grise flotte sur sa poitrine.

C'est Winter.

Winter a la main sur la rampe de l'escalier... *Et cette main s'y cramponne...* les doigts s'y incrustent...

Sans cela il se fût écroulé, peut-être, malgré sa force, tant fut imprévue et profonde son émotion...

Et il murmura :

— L'aveugle!...

Très calme. Lavidry examinait le misérable et il dit, haut :

— C'est bien lui... Marthe ne se trompait pas...

Winter essaye de reprendre son sang-froid.

Il balbutie :

— Monsieur... monsieur le commandant Lavidry...

L'officier lui prend le bras.

— Venez!

Et il l'entraîne dans un salon dont la porte est ouverte. Les meubles ont des housses. Les bibelots ont disparu. Tout indique le départ des maîtres, la fin de la saison à la campagne...

Lavidry contemple Winter avec une curiosité ardente... son œil flamboia... Et il a un sourire de mépris et de dégoût...

— Winter, vous êtes le lieutenant de Dé-Than, qui, au Fort de la Mort, avez donné l'ordre de me faire brûler vivant...

Le misérable, anéanti, sentait l'abîme sous ses pieds.. Cet œil au regard insoutenable, qui avait conservé, éclatante, l'image du bourreau, cet œil le poursuivait, pesait sur lui comme un fardeau très lourd... Et dans cet œil unique, aux paupières rougies, aux cils absents, il y avait une fascination étrange, quelque chose de surhumain... Winter voulait *le fuir, s'en détourner*, et invinciblement il y revenait sans cesse, lisant peut-être son destin marqué là...

Winter bégaye :

— Vous vous trompez, monsieur... quelle erreur singulière...

— Vous avez pu nier devant ma fille... Devant moi, c'est inutile... Je vous reconnais... votre odieux visage est le dernier que j'aie vu, en cet instant terrible où vous m'avez jeté au supplice... Depuis cet instant, je n'ai pas vu d'autres visages... Et aujourd'hui, c'est vous, le premier, qui apparaissez devant mon regard et je vous retrouve, Winter, tel que je vous ai vu, bien semblable, — à n'en pouvoir douter, — à l'image restée dans l'obscurité de ma vie depuis lors... Winter, vous êtes un misérable, vous êtes un assassin et un lâche!

Le colosse, blême, de la rage dans les yeux, les lèvres retroussées montrant ses dents prêtes à mordre, sous les poils jaunes de sa moustache retombante, ressemblait à une bête fauve enchaînée.

Lavidry, toujours calme, continuait :

— Et de plus ma fille vous l'a dit et elle ne se trompe pas plus que moi dans ses souvenirs et dans son accusation, vous êtes l'officier Staubach, l'assassin du père de Robert. Car la mort de Michel Mornas fut un crime... Aucune loi de la guerre n'autorisait ou n'excusait ce meurtre... Et c'est vous, Winter, vous, Staubach, vous, le chef des rebelles du Tonkin, qui avez formé le projet de déshonorer le général de Trélon-Fontaines en faisant entrer votre fils dans sa famille?

Lavidry haussa les épaules.

Il y a des choses qui ne peuvent pas arriver... et si je ne m'étais trouvé là, un hasard se fût mis en travers de vos projets pour les rendre impossibles... Vous, Staubach, assassin et espion, traître et imposteur, l'allié de Trélon-Fontaines? Vous y avez cru? Parbleu vous avez la foi robuste...

Winter ne trouvait pas une parole.

Cependant, il était moins pâle. Il se ressaisissait et par deux fois ses yeux bleus cruels s'étaient tournés vers la porte, vers les fenêtres, vers le jardin... La porte était fermée. Les fenêtres étaient fermées. Le jardin paraissait désert.

Et les yeux bleus avaient eu une expression farouche.

Celle-ci, du reste, n'avait pas échappé à l'officier, mais il était rassuré, sentant, dans la poche de son pardessus, la lourdeur de son révolver.

Winter était pris, démasqué.

Une de ses victimes renaissait, pour ainsi dire, et l'accusait.

Nier, il y songea! Piètre moyen! A quoi bon! Marthe, elle, avait beau crier l'infamie de Winter!... Est-ce que Marthe n'avait pas été folle? Est-ce qu'elle ne pouvait pas l'être encore?... Marthe, pour Staubach, était un danger, certes, mais un danger que son extrême audace pouvait écarter.

Tandis que Lavidry!

En somme, Lavidry seul était à craindre... Lavidry disparu, personne ne pouvait accuser...

Mais comment le réduire à l'impuissance?

Cet homme, si fort, si maître de lui, cet aventurier, capable, certes, de toutes les bassesses et de bien des crimes, ce condottière de la vie moderne, froid et méthodique, ne raisonnait plus.

Il était emporté par les événements et n'écoutait, en cet instant, que sa rage d'être pris et vaincu, alors que le triomphe, et quel triomphe lui paraissait certain.

(*A suivre.*)

Jules MARY.